

Aménagements cyclables types



Vie centrale banalisée



Double sens cyclable



Bandé cyclable



Piste bidirectionnelle au niveau du trottoir



Zone de rencontre



Zone 30



Circulation sur voie bus



Voie verte

Principes d'aménagements cyclables

L'aménagement cyclable choisi dépend :

- du type et du taux de fréquentation envisagés et,
- de l'environnement de l'aménagement (ville, périurbain, résidentiel, etc.).

Bande cyclable

Convient en milieu urbain où la vitesse est limitée à 30km/h ou 50km/h.
Largeur préconisée : 1,50 m



Piste cyclable unidirectionnelle

Convient pour des longues sections avec peu d'accès riverains
Largeur préconisée : 1,70m à 2,00m

Chaussée à voie centrale banalisée - Chaucidou

Bonne co-visibilité. Peu d'entrée latérales.

[Exemple : Liaison Pleumeur-Bodou – Trébeurden](#)



Voie verte

En partage avec les piétons, rollers, (cavaliers), accessible aux PMR
Peut convenir en milieu urbain ou périurbain
Largeur préconisée : 3,00m à 5,00m
Dans le cas d'une liaison structurante
[Exemple : Lannion – Pleumeur-Bodou](#)



Piste cyclable bidirectionnelle

Convient au milieu périurbain
Largeur préconisée : 2,50m à 3,00m

[Exemple : Lannion – St-Quay-Perros](#)

Double sens cyclable

Pour les rues à sens unique dans le milieu urbain où la vitesse automobile est limitée à 30 km/h ou 50km/h,

Jalonnement

Convient aux routes départementales et autres routes, trafic faible



Véloroute

Interdiction pour les automobilistes de doubler les vélos dans les véloroutes.
Convient aux rues étroites.

[Exemple : Rue de l'école – La Roche Jaudy](#)



Dispositifs de ralentissements de vitesse

- Écluses by pass,
- Plateau

Guide d'aide à la décision – Cerema

Environnement urbain

- Ambiance urbaine
 - Concentration de commerces, de services.
 - Quartier touristique, historique.
 - Proximité d'un pôle générateur piéton.
 - Zone d'échange TC.
- Exemple d'ambiance



Fonctionnement général

- Gestion des flux d'usagers
 - Priorité absolue du flux piétons sur le flux véhicules.
 - Cohabitation de l'ensemble des usagers sur la chaussée, y compris les vélos.
- Partage de la voirie
 - Gestion des intersections
 - Priorité à droite.

Configuration urbaine

- Type de voirie
 - Voie ou place dont l'aspect procure au piéton le sentiment d'être prioritaire (bordure haute ou不存在的, absence de marquage au sol).

Enterprise selon le type de voirie

- Gabarit pour les voies à sens unique pour les véhicules motorisés - voir note p. 4)
 - La notion de trottoir et de traversée n'a pas de sens, le piéton circulant partout.
- Gabarit pour les voies à double sens pour les véhicules motorisés - voir note p. 4)
 - Stationnement des véhicules motorisés sur la voirie
 - Limite à quelques places matérialisées.
- Aménagements piétons
 - Matérialisation des déplacements le long de la chaussée
 - Pas d'aménagement cyclable identifié.
 - Matérialisation des traversées de la chaussée
 - Cas général : avec éventuellement utilisation de quelques pictogrammes vélo.
- Aménagements cyclables
 - Dans le sens de circulation
 - Double sens cyclable (voies à sens unique)



HAGLEAUX



Axe 1 - Traiter les coupures du réseau existant entre Lannion et les communes voisines

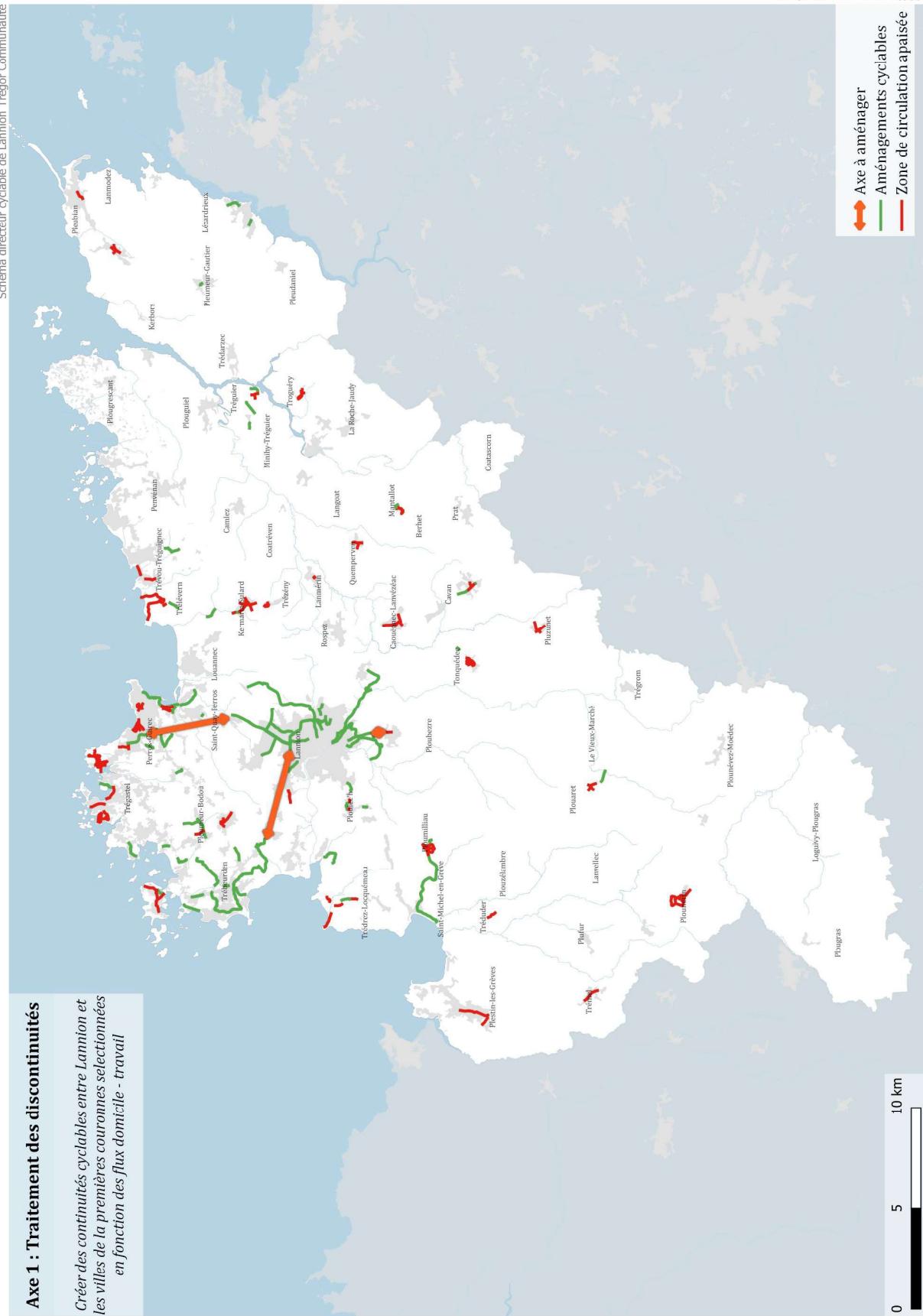
Créer des continuités cyclables en Lannion et les villes de la première couronne.

Trois axes majeurs identifiés à l'aménager (en fonction des flux domicile-travail)

- Lannion – Trébeurden
Saint-Quay-Perros – Perros -
Guirec
Lannion - Ploubezre

Axe 1 : Traitement des discontinuités

Créer des continuités cyclables entre Lannion et les villes de la première couronne sélectionnées en fonction des flux domicile - travail



Axe 1 - Traiter les coupures du réseau existant entre Lannion et les communes voisines

Itinéraire proposé principal sur a RD 6

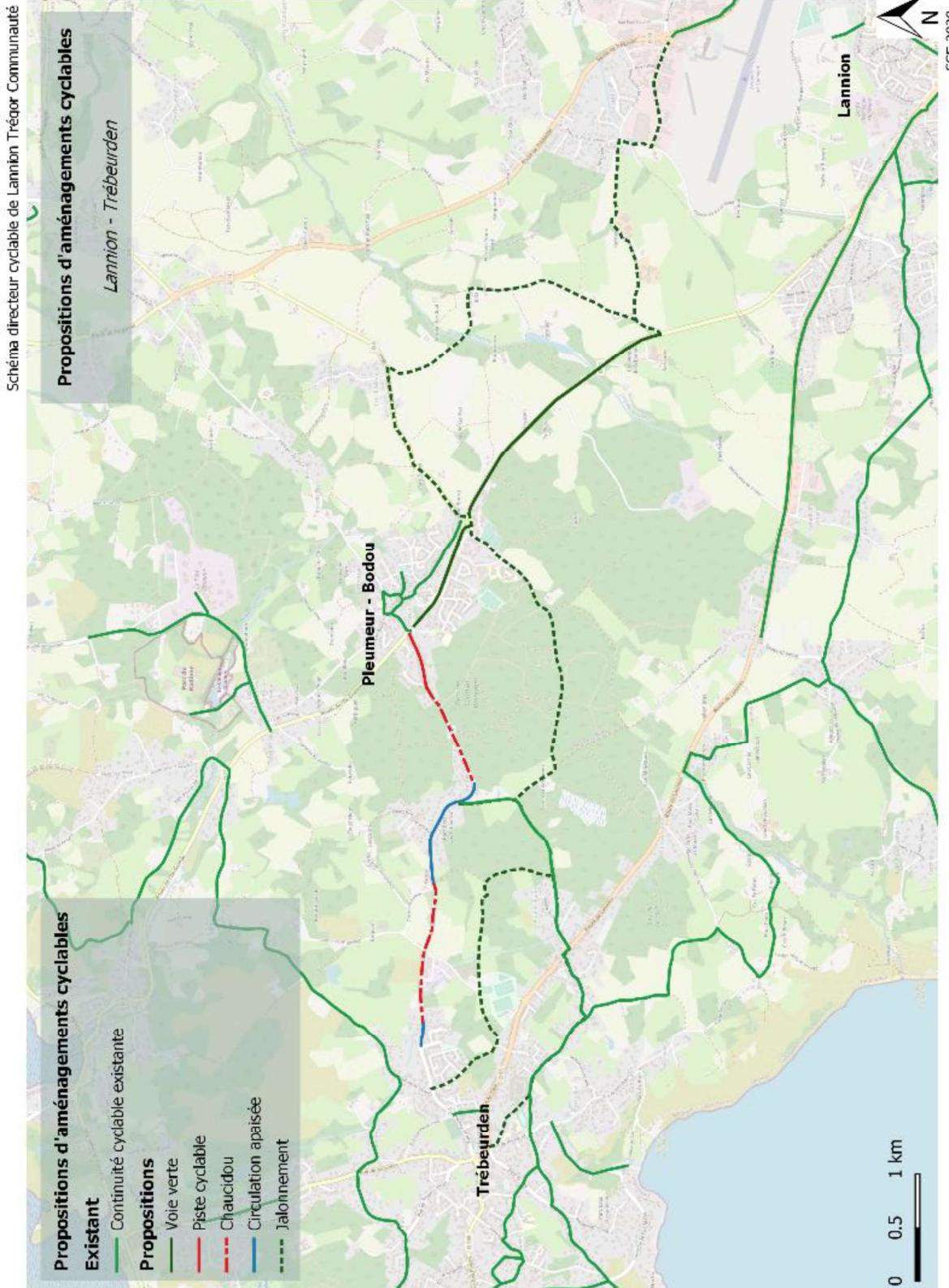
- Apaiser la circulation dans les zones résidentielles via des dispositifs de ralentissement de vitesse automobile (plateaux, chicanes ou by-pass, etc.)
- Chaucidou = voie centrale banalisée, Co-visibilité bonne

Itinéraires alternatifs proposés en jalonnement

- Itinéraires jalonnés → empruntant des chemins agricoles → Cyclabilité toute l'année ?



Chaucidou sur une départementale – RD 112



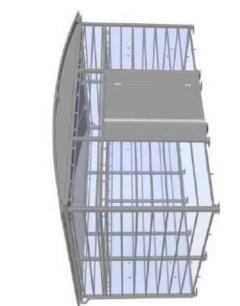
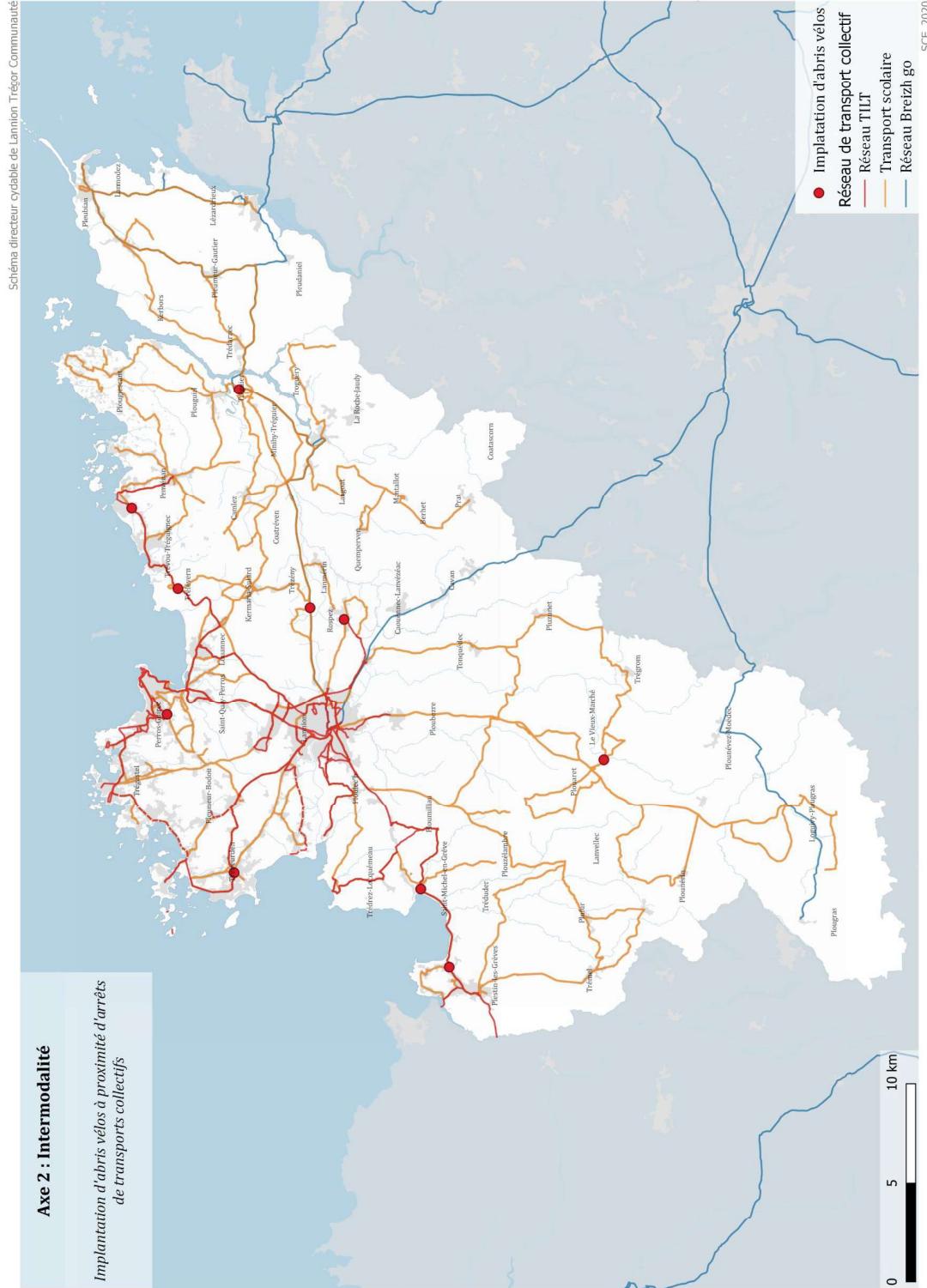
sce

Axe 2 – Intermodalité

Équiper les arrêts de transports collectifs de dispositifs de stationnements vélos

10 points d'arrêts identifiés :

- Perros-Guirec
- Trébeurden (Mairie)
- St-Michel-en-Grève (Mairie)
- Plestin-les-Grèves (Kroas an Hae)
- Plouaret (Gare)
- Rospez (Bourg)
- Rospez (Hanneton d'or)
- Tréguier (Lycée Joseph Savina)
- Port-Blanc (Rue des Dunes)
- Trélévern



Abri	6 000 € HT
Abri sécurisé	45 000 € HT
Consigne individuelle 5 places	8 750 € HT

